

MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES

AMBASSADE DE FRANCEEN OUZBEKISTAN

FICHE OUZBEKISTAN

I- Organisation de l'enseignement supérieur

Depuis son indépendance en 1991, l'Ouzbékistan mène une réforme en profondeur du système éducatif et de l'enseignement supérieur destinée à se mettre au diapason des standards internationaux. Ces réformes s'appuient sur un héritage soviétique de qualité et une tradition scientifique et intellectuelle ancienne dans le pays.

Les premières universités d'Asie centrale ont été créées dans les années 1920 à Tachkent, qui était alors la capitale politique et intellectuelle de la région. Les évacuations de professeurs, de savants et d'industries de la partie européenne de l'URSS vers l'Ouzbékistan lors de la deuxième guerre mondiale ont contribué à l'essor de la formation supérieure dans le pays. Il y avait, à la chute de l'Union Soviétique, 42 établissements d'enseignement supérieur (EES) en Ouzbékistan.

Les réformes du système éducatif sont encadrées par la « Loi sur l'éducation » et le « Programme national de formation personnelle » adoptés en 1997. Ces actes juridiques prévoient notamment une nouvelle approche du management et du financement de l'éducation, une refonte des programmes d'enseignement et une réorganisation de la structure de l'enseignement.

En 2010, la population étudiante s'élevait à 289 700 personnes, ce qui représente une augmentation de près de 150% par rapport à 2000.

Les dépenses d'éducation en proportion du PIB sont relativement élevées et dépassent régulièrement depuis une dizaine d'année les 10%. Plus de 70% de ces dépenses sont allouées à l'enseignement secondaire. L'Etat participe pour environ 50% du budget de l'enseignement supérieur, le reste étant couvert en grande partie par les frais d'inscription des étudiants.

Organisation administrative du système éducatif

L'ensemble du système éducatif est piloté par le Cabinet des Ministres. Le Centre National des Tests, chargé de l'admission des étudiants, de l'accréditation des EES et de la qualité de l'enseignement supérieur, est placé sous son autorité directe. Le Cabinet des Ministres nomme également les recteurs des EES.

Le Ministère de l'enseignement supérieur et secondaire spécialisé (MESSS) supervise l'ensemble des établissements d'enseignement supérieur ainsi que l'enseignement secondaire pour les trois dernières classes (correspondant au lycée dans le système français).

La direction des EES est généralement composée d'un recteur (*rektor*) et de cinq vice-recteurs. Le recteur est responsable devant le Cabinet des Ministres de la conformité de l'enseignement aux *Standards éducatifs d'Etat*. Les cinq vice-recteurs ont les responsabilités suivantes : questions académiques, recherche, vie sociale et culturelle, supervision des lycées académiques et des collèges professionnels, et enfin économie et finance. Les EES sont organisés en facultés qui reflètent les principaux champs de spécialisation. Chaque faculté, dirigée par un doyen, est divisée en départements.

Type d'EES, accréditation et répartition géographique

Il existe aujourd'hui 65 établissements d'enseignement supérieur dans le pays, qui possèdent tous la personnalité juridique. Ces établissements se répartissent en trois catégories : les universités, les instituts et les académies.

Les universités, en plus de leur rôle de formation dans différents domaines de spécialités, conduisent des activités de recherche fondamentale et appliquée. Il y a actuellement 23 universités dans le pays, 19 universités ouzbèques et trois filiales d'universités étrangères (voir paragraphe IV. b.).

Les instituts dispensent un enseignement spécialisé dans une discipline particulière. Il en existe 40 à travers le pays.

Les académies sont elles aussi spécialisées dans une discipline particulière. Les 3 académies, l'Académie de Médecine, l'Académie des Impôts et l'Académie Plekhanov d'économie (filiale d'une académie russe), sont toutes localisées à Tachkent.

Si tous les EES sont rattachés au Ministère de l'Enseignement supérieur et secondaire spécialisé, certains dépendent également pour leur fonctionnement d'un ministère technique. Ainsi, l'Institut d'agriculture de Samarcande relève du Ministère de l'Agriculture, l'Université d'Economie Mondiale et de Diplomatie du Ministère des Affaires étrangères et l'Université juridique de Tachkent du Ministère de la Justice. Il n'existe actuellement aucune université privée dans le pays, bien que cela soit autorisé par la loi.

Depuis 1997, les EES sont soumis à une procédure d'accréditation renouvelée tous les 5 ans et menée par le Centre National des Tests.

Avant l'indépendance de l'Ouzbékistan, la moitié des 42 EES était située à Tachkent. Les réformes ont permis une meilleure répartition géographique des universités, et chacune des 14 régions possède désormais une université nationale. Cela a ouvert l'accès à l'enseignement supérieur à un nombre accru d'étudiants.

II- Organisation des études et enseignements dispensés

Accès à l'enseignement supérieur et financement

L'enseignement secondaire, obligatoire, est divisé en deux niveaux. Après 9 ans de formation secondaire à l'école, les élèves peuvent s'orienter soit vers un collège professionnel soit vers un lycée académique. Les collèges professionnels, qui dépendent du MESSS, offrent une formation professionnelle spécialisée. Les 1689 collèges accueillent près de 80% des élèves. Les lycées académiques, rattachés directement à un EES, dispensent une formation plus généraliste et préparent leurs élèves à l'entrée dans l'enseignement supérieur. Il y a 181 lycées à travers le pays.

L'admission dans un EES s'effectue sur la base d'un test national organisé chaque année le 1 août. Le test, sous forme de QCM, est composé de 3 épreuves, en lien avec les études envisagées. Un étudiant ne peut poser sa candidature qu'à un seul EES. Chaque université définit à l'avance, en accord avec le MHSSS et éventuellement avec son ministère de tutelle, le nombre de nouveaux étudiants qu'elle peut accueillir chaque année.

La sélection est drastique, puisque seuls 12% des candidats sont admis dans un établissement. En 2013, plus de 480 000 candidats ont passé le test et 56 607 ont été autorisés à poursuivre des études supérieures.

Il existe une voie dérogatoire d'entrée dans un EES: les élèves obtenant l'une des trois premières places aux olympiades républicaines (sorte de Concours général) peuvent entrer dans une faculté correspondant à la matière réussie. Les vainqueurs des olympiades de langue (anglais, français, allemand) peuvent ainsi entrer en faculté de langue à l'Université nationale, à l'Université des langues du monde ou en faculté de relations internationales de l'Université de diplomatie.

Les étudiants ayant obtenu les meilleurs résultats au test sont pris en charge par l'Etat (en 2013, 19 120 nouveaux étudiants ont obtenu une bourse de l'Etat), les autres devant s'acquitter de frais d'inscription relativement élevés. Le montant de ces frais est fixé par l'établissement et varie entre 1400 euros (pour l'Institut pédagogique par exemple) et 2000 euros (pour des études de relations internationales).

Les programmes de bourses sont rares en dehors des bourses étatiques. Certaines entreprises privées attribuent des aides au mérite à des étudiants destinés à travailler pour elle, et *le Fonds Forum pour la culture et les arts d'Ouzbékistan*, association présidée par la fille du président de la République, distribue une dizaine de bourses par an. Les étudiants ou leur famille peuvent avoir accès à des prêts bancaires pour financer les études.

Depuis les années 2000, la tendance générale est à un accroissement de la part payée par les étudiants ou leurs familles. Si, avant 2007, près de la moitié des étudiants avaient accès à l'enseignement supérieur gratuitement, ils ne sont plus que 30% à obtenir une bourse aujourd'hui.

Organisation de la formation supérieure

L'Ouzbékistan a été un des premiers pays de la CEI à adopter un système à trois degrés, proche du système LMD. La formation est divisée en 3 cycles : *Bakalavr* (équivalent de la licence), master et doctorat.

Le *Bakalavr* se prépare en 4 ans, après 12 ans d'éducation secondaire. Parallèlement aux cours de spécialités, tous les étudiants suivent des cours généralistes (mathématique, médecine, sociologie, sciences politiques, etc.). A la fin de la quatrième année, chaque étudiant doit soutenir un mémoire dans son domaine de spécialité. En 2010, 276 500 étudiants étaient inscrits en *Bakalavr*.

Le Master, préparé en deux ans, ne peut se faire que dans la spécialité étudiée en licence. La sélection y est particulièrement sévère et moins de 5% des étudiants sont autorisés à poursuivre leur cursus en Master (13 200 étudiants en 2010).

La réforme du doctorat, sous la forme du *PhD*, est entrée en vigueur en 2013, en remplacement du système soviétique qui prévoyait deux thèses (*aspirantur* et *doctorantur*). Les doctorants peuvent être inscrits soit au sein d'une université soit auprès de l'Académie des Sciences.

En 2010, le Centre National des Tests avait accrédité 269 spécialités au niveau Licence et 845 spécialités en Master.

Le contenu des enseignements est défini au niveau national dans le cadre des Standards éducatifs d'Etat. Les EES ont toutefois une certaine marge de manœuvre dans le choix des programmes, des manuels et des méthodes d'enseignements.

III- Principaux atouts du système d'enseignement supérieur

Les réformes entreprises depuis 1991 dans le système d'enseignement supérieur, encore en cours, tendent à l'aligner sur les pratiques et les standards internationaux.

La qualité de la formation dispensée dans les EES est une priorité gouvernementale et plusieurs instruments ont été mis en place afin d'en garantir le niveau. Ainsi, le Centre National des Tests vérifie tous les cinq ans, lors de la procédure d'accréditation, la conformité des enseignements avec les « Standards éducatifs d'Etat ». De même, un important effort est fait pour la formation continue des enseignants qui ont obligation de suivre des stages dans leur domaine de spécialité tous les cinq ans. Un fonds républicain *Istedod* a été mis en place pour assurer cette formation continue. De nouvelles réformes visent également à mettre en place un système de classement des universités, et une évaluation des enseignants par leurs étudiants. L'accent est également mis sur l'utilisation des nouvelles technologies dans l'enseignement.

L'Ouzbékistan travaille à l'introduction du système LMD et des crédits ECTS (Processus de Bologne).

Les réformes mises en place cherchent également à rapprocher l'enseignement supérieur du monde de l'entreprise afin de répondre au mieux aux besoins économiques du pays. Les formations dans les domaines prioritaires de l'économie (le secteur énergétique, l'agro-industrie, les télécommunications, l'industrie chimique, l'industrie alimentaire et les transports) sont ainsi privilégiées. De nombreux accords de coopération entre entreprises et EES, notamment dans les domaines techniques, ont été signés qui permettent aux entreprises de conseiller les EES sur le contenu des formations et aux étudiants de bénéficier de facilités d'embauche. La formation continue du personnel des entreprises est un domaine qui connaît un fort développement.

Enfin, une des priorités du système d'enseignement supérieur est le renforcement de la coopération internationale. Si les EES ouzbeks ont encore peu d'expérience en la matière, ils sont toutefois très demandeurs d'échanges avec des universités étrangères. Cette coopération peut prendre différentes formes : l'établissement d'EES conjoints, l'invitation de professeurs ou chercheurs étrangers, le développement de la mobilité étudiante entrante et sortante ou encore la mise en place de programmes de recherche conjoints.

IV- Coopérations existantes avec les établissements d'enseignement supérieur

a) français

La coopération universitaire entre la France et l'Ouzbékistan est actuellement en plein développement, tant en ce qui concerne la mobilité d'étudiants ouzbeks vers la France que l'établissement de collaborations entre EES des deux pays.

Apprentissage du français en Ouzbékistan

L'Ouzbékistan possède une longue tradition d'enseignement et d'apprentissage du français. Il y a actuellement dans le pays plus de 400 000 apprenants de français (enfants et adultes) pour 4000 professeurs. L'Institut Français d'Ouzbékistan à Tachkent dispense des cours de français de tous niveaux à plus de 1500 personnes par an. L'Institut est habilité à faire passer les tests officiels de français du Cadre européen commun de référence (TCF, DELF, DALF).

Mobilité étudiante

En 2010/2011, 189 étudiants ouzbeks étaient recensés dans des EES français, en niveau licence, master et doctorat.

La France et son système d'enseignement supérieur jouissent d'une très bonne réputation en Ouzbékistan. L'Ambassade de France cherche à renforcer cette image afin de promouvoir l'excellence de l'offre d'éducation française. Un espace Campus France a été inauguré au sein de l'Institut français d'Ouzbékistan en septembre 2013 afin de renforcer cette action de promotion et de mieux encadrer les étudiants ouzbeks souhaitant étudier en France.

Des bourses d'études (niveau Master et doctorat) sont financées par différents programmes : Bourses du Gouvernement français (une dizaine par an), incluant la bourse Copernic (management), Bourse du programme Bourdieu (en sciences humaines et sociales), bourses Eiffel (sciences de l'ingénieur, gestion, économie, droit, sciences politiques).

Coopérations interuniversitaires

16 accords universitaires ont été signés depuis 1992, impliquant 8 universités françaises dans les domaines des sciences juridiques et économiques, des sciences de la terre et des mathématiques (Aix-Marseille 2, Bordeaux 1, Mulhouse, Nice, Paris 1, Paris 6, Paris 11 et Toulouse 1). Il existe également depuis 3 ans une coopération très dynamique entre l'Ecole Nationale d'Architecture de Versailles (ENSAV) et l'Institut d'Architecture et de Construction de Tachkent, ainsi qu'entre le Lycée La Martinière Diderot (à Lyon) et l'Institut de Textile de Tachkent.

Trois universités françaises font partie de consortia avec l'Ouzbékistan dans le cadre du programme européen *Erasmus Mundus* (Université Lille 1, Université Belfort-Montbéliard, Ecole centrale de Nantes). En revanche, aucune université française n'a jusqu'à présent participé à des consortia dans le cadre de projet *Tempus*.

Campus France et l'Ambassade de France en Ouzbékistan ont organisé en mars 2013 une visite de quatre recteurs d'universités en France, conduite par le Premier Vice-ministre de l'Enseignement supérieur. Celle-ci a été l'occasion de créer de nouveaux contacts, notamment entre l'Université juridique de Tachkent et l'Université Toulouse 1, entre l'Université d'Economie Mondiale et de Diplomatie et Science Po Paris, Paris 1 et Paris Dauphine ou encore entre l'Institut Technique de Tachkent et le CNAM. Des accords de coopération sont en cours de discussion à la suite de cette visite.

IV- Coopérations existantes avec les établissements d'enseignement supérieur

b) d'autres pays, notamment européens

Le Ministère de l'Enseignement supérieur et secondaire spécialisé a signé des accords de coopération avec de nombreux pays. Chaque année, il sélectionne 150 étudiants et leur offre la possibilité d'étudier à l'étranger.

Six filiales d'EES étrangers ont été ouvertes à Tachkent : l'Université de Westminster, une filiale de l'Université d'Etat de Moscou, une filiale de l'Institut d'Etat russe de pétrole et de gaz *Gubkin*, une filiale de l'Université d'économie russe Plekhanov, une filiale de l'Institut de Management de Singapour et une filiale de l'Université polytechnique de Turin.

Des accords de coopération ont été signés entre les universités ouzbèques et des universités de 45 pays dans le monde, qui prévoient du simple échange d'étudiants à la mise en place de formations conjointes.

Depuis le lancement du programme *Tempus* en 1994, 79 projets pour un montant de 22 millions d'euros ont été financés, au bénéfice de 45 EES ouzbeks. Le programme *Tempus*, seul programme permettant une coopération inter universitaire de longue durée et travaillant sur l'infrastructure technique des EES, a un impact considérable pour l'internationalisation progressive de l'éducation supérieure. Le programme *Erasmus Mundus*, a permis l'octroi de 140 bourses entre 2007 et 2009.

V- Orientation à donner à la coopération universitaire franco-ouzbèque

L'ouverture progressive de l'enseignement supérieur ouzbek à l'international, l'attrait du système d'éducation français, et la qualité du niveau linguistique des étudiants sont autant d'atouts qui devraient permettre dans les années à venir un fort développement de la coopération universitaire entre la France et l'Ouzbékistan. La visite de recteurs ouzbeks en France en mars 2013 a donné un élan qu'il convient d'entretenir. Plusieurs directions peuvent être envisagées.

La participation d'EES français a des programmes européens *Erasmus for All* (anciennement Tempus) permettrait tout d'abord d'institutionnaliser des coopérations qui fonctionnent déjà bien (ENSAV/ITA; Lycée La Martinière Diderot/Institut Textile de Tachkent) et de lancer de nouveaux projets. La mise en place de diplômes conjoints ou en cotutelle entre des universités françaises et ouzbèques est à promouvoir dans ce cadre.

D'un point de vue thématique, des coopérations dans les domaines des sciences de l'ingénieur, du transport et de la logistique, du tourisme ou de l'agriculture mériteraient d'être mises en place. Ces domaines font l'objet en effet d'une demande locale de coopération particulièrement forte. Il existe également une importante demande de formation continue et de coopération dans les domaines techniques. Les BTS pourraient être associés à la coopération universitaire.

Concernant la mobilité étudiante vers la France, l'Ambassade de France, en liaison avec Campus France, prévoit d'accorder une attention particulière aux étudiants autofinancés. Il existe en effet un important vivier d'étudiants désireux de poursuivre leurs études en Licence ou en Master et qui peuvent financer un cursus complet. Ceux-ci doivent toutefois être mieux conseillés et encadrés, ce que permettra à l'avenir l'Espace Campus France de Tachkent. La mise en place de programmes de bourses avec des financements privés est également une piste de coopération à développer.

VI- Contacts utiles

Administrations

Ministère de l'Enseignement supérieur et secondaire spécialisé

Ministre: B.Y. SODIEV

Adresse: 2 rue Chimbay, Tachkent 100095.

Tel./Télécopie: +998 71 246-0195 / + 998 71 246-0195

Site: www.edu.uz

Ambassade de France en Ouzbékistan

25 rue Istiqbol, Tachkent

Tél.: +998 71 233 53 82 / 233 51 57 Site: http://www.ambafrance-uz.org/

Institut Français d'Ouzbékistan/ Espace Campus France de Tachkent

Adresse : 112 rue Zulfiya Khonim, 100128 Tachkent Tél./télécopie : +998 71 244.94.08/09 / +998 71 120.69.71

Site: http://www.ambafrance-uz.org/-Institut-francais-d-Ouzbekistan-

Courriel: ccf@ambafrance-uz.org

Bureau Tempus en Ouzbékistan:

Adresse: 107B rue Amir Temur, 11e étage, 100084 Tachkent

Tel.:+(998-71) 2389921, 2389918

Site: http://www.tempus.uz Courriel: nto@tempus.uz

Principaux Etablissements d'Enseignement Supérieur:

Académie de Médecine de Tachkent (filiale à Ourguentch et Ferghana)

Conservatoire d'Etat (Tachkent)

Université Nationale de Tachkent

<u>10 universités d'Etat</u> dans les régions (à Andijan, Boukhara, Gulistan, Noukous, Karchi, Namangan, Samarcande, Termez, Ourguentch, et Ferghana).

Université technique d'Etat de Tachkent

Université d'Etat d'Economie de Tachkent

<u>Université des Technologies de l'Information de Tachkent</u> (branches à Ferghana, Karchi, Noukous, Ourguentch, et Samarcande)

Université juridique de Tachkent

<u>Université des Langues du Monde</u> (Tachkent)

Institut d'Agriculture de Samarcande

<u>Institut d'Architecture et de Construction</u> (Tachkent)

<u>Institut d'Architecture et de Construction</u> (Samarcande)

Institut des Chemins de fer de Tachkent

<u>Institut de Textile</u> (Tachkent)

<u>Institut d'Irrigation (à Tachkent, filiale à Boukhara)</u>

Institut des Hautes Technologies de Boukhara

<u>Université d'Economie Mondiale et de Diplomatie</u> (Tachkent)

Une liste complète des EES est téléchargeable sur le site du bureau <u>TEMPUS Ouzbékistan</u>

Mise à jour : le 30 septembre 2013